



<https://publications.dainst.org>

iDAI.publications

ELEKTRONISCHE PUBLIKATIONEN DES
DEUTSCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS

Dies ist eine digitale Reproduktion von / This is a digital reproduction of

Hafed Abdouli

Le déplacement de la capitale provinciale de la Tripolitaine de Leptis Magna à Tripoli. Modalités et datation

in: Africa – Ifrīqyia. Continuity and Change in North Africa from the Byzantine to the Early Islamic Age. Papers of a Conference held in Rome, Museo Nazionale Romano – Terme di Diocleziano, 28 February – 2 March 2013 (Wiesbaden 2019) 121–135

der Reihe / of the series

Palilia

Band / Volume **34 • 2019**

DOI dieses Beitrags: <https://doi.org/10.34780/7en6-t950>

DOI des Gesamtbandes: <https://doi.org/10.34780/l8a5-8cmw>

Zenon-ID dieses Beitrags: <https://zenon.dainst.org/Record/002002811>

Zenon-ID des Gesamtbandes: <https://zenon.dainst.org/Record/001605909>

Verantwortliche Redaktion / Publishing editor **Redaktion der Abteilung Rom | Deutsches Archäologisches Institut**

Weitere Informationen unter / For further information see <https://publications.dainst.org/books/dai/catalog/series/palilia>

ISBN der gedruckten Ausgabe / ISBN of the printed edition **978-3-477-11333-5**

Verlag / Publisher **Harrassowitz Verlag, Wiesbaden**

©2021 **Deutsches Archäologisches Institut**

Deutsches Archäologisches Institut, Abteilung Rom, Via Sicilia 136, 00187 Rom, Tel. +39(0)6-488814-1

Email: redaktion.rom@dainst.de / Web: <https://www.dainst.org/standort/-/organization-display/ZI9STUj61zKB/18513>

Nutzungsbedingungen: Mit dem Herunterladen erkennen Sie die Nutzungsbedingungen (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) von iDAI.publications an. Sofern in dem Dokument nichts anderes ausdrücklich vermerkt ist, gelten folgende Nutzungsbedingungen: Die Nutzung der Inhalte ist ausschließlich privaten Nutzerinnen / Nutzern für den eigenen wissenschaftlichen und sonstigen privaten Gebrauch gestattet. Sämtliche Texte, Bilder und sonstige Inhalte in diesem Dokument unterliegen dem Schutz des Urheberrechts gemäß dem Urheberrechtsgesetz der Bundesrepublik Deutschland. Die Inhalte können von Ihnen nur dann genutzt und vervielfältigt werden, wenn Ihnen dies im Einzelfall durch den Rechteinhaber oder die Schrankenregelungen des Urheberrechts gestattet ist. Jede Art der Nutzung zu gewerblichen Zwecken ist untersagt. Zu den Möglichkeiten einer Lizenzierung von Nutzungsrechten wenden Sie sich bitte direkt an die verantwortlichen Herausgeberinnen/Herausgeber der entsprechenden Publikationsorgane oder an die Online-Redaktion des Deutschen Archäologischen Instituts (info@dainst.de).

Terms of use: By downloading you accept the terms of use (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) of iDAI.publications. Unless otherwise stated in the document, the following terms of use are applicable: All materials including texts, articles, images and other content contained in this document are subject to the German copyright. The contents are for personal use only and may only be reproduced or made accessible to third parties if you have gained permission from the copyright owner. Any form of commercial use is expressly prohibited. When seeking the granting of licenses of use or permission to reproduce any kind of material please contact the responsible editors of the publications or contact the Deutsches Archäologisches Institut (info@dainst.de).

Le déplacement de la capitale provinciale de la Tripolitaine de Leptis Magna à Tripoli

Modalités et datation*

par *Hafed Abdouli*

Le déplacement de la capitale et du siège du pouvoir de Leptis Magna à la ville d'Oea (la Tripoli Médiévale) reste parmi les dossiers les plus difficiles de l'histoire de la Tripolitaine entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Bien que cette question ait été posée par maintes études et ait été l'objet de nombreuses polémiques, elle demeure ouverte en raison du caractère très ponctuel et lacunaire des sources littéraires et de l'absence de traces archéologiques et épigraphiques. Cette difficulté est renforcée par la frontière méthodologique et le découpage classique entre les périodes antique et médiévale. Ainsi, plusieurs interprétations considérées comme certaines sont en réalité fondées soit sur des perceptions tronquées, soit sur des idées préconçues. En effet, très souvent, sont utilisées des traductions peu fiables et des données critiquables. Nous avons donc repris le dossier afin de dégager un ensemble d'arguments qui militeraient en faveur d'une nouvelle approche du déplacement du centre du pouvoir tripolitain de Leptis Magna à Oea.

Notre investigation sera centrée sur les modalités et la datation de ce déplacement. Afin de les éclairer nous commencerons par une brève exposition de l'histoire de la ville d'Oea depuis ses origines jusqu'à la conquête arabe. L'accent sera mis essentiellement sur l'évolution toponymique et sur l'importance de la ville par rapport aux autres villes de la province, à savoir Sabratha et surtout Leptis.

Aperçu de l'évolution historique et toponymique de la ville d'Oea jusqu'à la conquête arabo-musulmane

Il s'agit ici de synthétiser des données déjà connues, qui serviront d'assise à notre démonstration.

La ville d'Oea est d'origine punique et doit sa création à un petit port naturel. Le site est recouvert par l'actuelle Tripoli, ce qui rend impossibles des fouilles systé-

matiques au sein de la ville. Cependant, les plus anciennes découvertes archéologiques dans ses alentours confirment que son occupation remonte au V^e siècle av. J.-C.¹.

Après les guerres puniques et la chute de Carthage, la région passe sous le contrôle du roi numide Massinissa au II^e siècle av. J.-C.². Puis la ville entre, avec le reste de la Tripolitaine, dans l'orbite romaine. Eu égard aux deux autres villes de la Tripolitaine, Leptis Magna et Sabratha, l'histoire de la ville à l'époque romaine est fort mal connue. Nous savons simplement qu'Oea était encore une *civitas* à l'époque de Pline³ et que le statut de colonie lui a été accordé sous les Antonins⁴.

Dans le cadre de la réforme de Dioclétien, au début du IV^e siècle, a lieu la création de la *Provincia Tripolitania*, probablement sous le règne de Maxence (306–311)⁵. Avec *Sabratha* et *Leptis Magna*, la capitale historique de la province, *Oea* représentait l'une des villes de la triade à l'origine de l'appellation « Tripolitaine »⁶.

Il apparaît vraisemblable aujourd'hui qu'au milieu du V^e siècle la ville d'Oea passa sous la domination vandale, avec l'ensemble du territoire des trois villes côtières composant la Tripolitaine⁷. À cette époque, les murailles de la ville ont fort probablement été détruites dans la vague de destructions des fortifications occasionnée par les Vandales contre les cités de l'Afrique romaine⁸. Un siècle plus tard, après l'évacuation vandale vers 534, Justinien parvint à intégrer la Tripolitaine dans le territoire de l'empire byzantin. Au contraire de *Leptis Magna*, qui

* Cet article doit beaucoup aux corrections et orientations de mes chers collègues Annliese Nef, Faouzi Mahfoudh et Michel Bonifay. Je ne saurais trop leur dire ici toute ma reconnaissance.

1 Mattingly 1995, 123.

2 Elmayer 2001, 311.

3 Lepelley 1981, II 371.

4 Reynolds – Ward-Perkins 1952, (IRT 230).

5 Salama 1965, 39–45; Chastagnol 1967, 119–134; Divita-Evrard 1985, 149–177.

6 Mattingly 1995, 122; Goodchild 1967, 114–124.

7 Modéran 1999, 241–263; Modéran 2002, 87–122.

8 Proc. 1832, chap. V, 2; Aiello 2004, 723–740.

resta encore le chef-lieu de la province et le siège général du duc byzantin, *Oea* fut très probablement victime du désintérêt des Byzantins et ne figure pas parmi les cités pour lesquelles Procope mentionne une fortification érigée par Justinien. En dépit de ce silence de Procope, il est communément admis dans les études modernes que la ville a aussi été fortifiée par Justinien, sans preuve ni témoignage historique ou archéologique, mais en se basant seulement sur les chroniques de la conquête arabo-musulmane qui évoquent les remparts entourant la ville appelée désormais «*Tripoli*»⁹. A partir de cette interprétation et de l'assertion – sans doute fautive – selon laquelle les chroniques de la conquête arabo-musulmane ne mentionnent aucun raid contre la capitale de la Tripolitaine, *Leptis Magna*¹⁰, il est quasi unanimement admis aujourd'hui par les chercheurs que le déclin de la capitale *Leptis* est bien antérieur à l'arrivée des Arabo-Musulmans et que cette ville n'attira même pas leur attention. Toujours selon cette interprétation, *Oea* devint la métropole provinciale et conserva seule l'ancien nom de la province, *Tripolis*, dès la fin de l'Antiquité tardive¹¹.

Si l'on suit cette vulgate, plusieurs questions se posent : comment *Oea* a-t-elle supplanté inopinément *Leptis Magna* dans son rôle de capitale de la Tripolitaine ? Quel rapport peut-il y avoir entre le changement toponymique d'*Oea* à *Tripoli* et le déplacement du siège du pouvoir et de la capitale provinciale ? L'évolution toponymique précédait-elle ce transfert ? Le suivit-elle ? Ou bien les deux phénomènes furent-ils concomitants ? Enfin, quel est le lien entre ces deux processus, d'une part, et la conquête arabo-musulmane de l'autre ?

Afin de proposer une nouvelle hypothèse qui pourrait clarifier la question, il est indispensable d'entamer le dossier par la question de la conquête arabo-musulmane de la Tripolitaine en s'attardant sur les récits relatifs à la conquête de la ville, appelée désormais *Tripoli* par les chroniqueurs arabes.

L'ancienne *Oea* a-t-elle été conquise par 'Amr b. al-'As en 22–23 H./643 ?

Une telle interrogation peut sembler de prime abord étrange, voire insolite, puisque les récits de la conquête rapportés par les chroniqueurs arabes sont presque un-

nimes sur le fait que la ville appelée «*Tripoli*» a été conquise par 'Amr b. al-'As. Cependant, ils divergent légèrement quant à la date de cette conquête, placée en 22 H. ou en 23 H.

Concernant cette conquête, les sources arabes livrent les quatre récits suivants :

- Le premier récit relatif à la conquête de Tripoli est attribué à un traditionniste du nom d'Ibn Lâhia et est transmis par le chroniqueur Ibn Khâyyat (m. en 240 H./854). En effet, ce dernier rapporte parmi les événements de l'an 22 H. : « Ibn Lâhia nous a raconté d'après al-Hârith b. Yazid qu'Abû Tamîm al-Jayshânî a relaté ceci : «*Nous étions avec 'Amr b. al-'As lorsqu'il a acquis la ville de Tripoli*»¹². »
- Le deuxième récit remonte à al-Layth b. Sa'd et est rapporté par Ibn 'Abd al-Hakam (m. en 257 H./871), à travers Yahya b. 'Abdallah b. Bakîr : « Yahya b. 'Abdallah b. Bakîr rapporte d'après al-Layth b. Sa'd, que 'Amr b. al-'As dirigea une expédition contre Tripoli en 23 H. (643–644) »¹³.
- Le troisième récit est attribué à Bakr b. al-Haytham et nous est parvenu par al-Balâdhurî (m. 278 H./891) : « Bakr b. al-Haytham, se fondant sur 'Abdallah b. Sâlih et Mu'âwiya b. Sâlih, se référant à 'Ali b. Abî Talha a dit : 'Amr b. al-'As s'est dirigé vers Tripoli en l'an 22, on lui résista mais il parvint à la conquérir de force. Il y gagna des quantités d'olives qu'il a vendues. Il distribua les gains aux musulmans et écrivit à 'Umar b. al-khattâb : «*Nous avons acquis Tripoli qui est à 9 jours de l'Ifriqiya. Si l'émir des croyants nous l'autorise, nous en ferons la conquête*»¹⁴. »
- Le quatrième récit est rapporté par Ibn 'Abd al-Hakam et recoupe le deuxième récit, mais il est plus détaillé et provient de l'un des premiers chroniqueurs égyptiens, 'Uthmân b. Sâlih b. Safwân al-Sahmî (m. 219 H./834). Nous le citons ici intégralement, en mettant le récit déjà évoqué ci-dessus entre crochets : « 'Amr b. al-'As marcha sur Tripoli en l'an 22 (643–644). [Yahya b. 'Abdallah b. Bakîr rapporte, d'après al-Layth b. Sa'd, que 'Amr b. al-'As dirigea une expédition contre Tripoli en 23]. [L'auteur revient au récit d'Othmân ibn.Sâlih] : 'Amr campa près de la coupole élevée sur la hauteur qui domine à l'Est de la ville. Depuis un mois le siège durait sans aucun résultat, lorsqu'un jour, un homme des Banû Mudlij quitta le camp pour aller chasser avec sept de ses compagnons d'armes. Ils s'éloignèrent du gros de la troupe vers l'Ouest de la ville puis revinrent sur leurs pas. Accablés par une chaleur tor-

9 Diehl 1986, 229.

10 À l'exception de : Ben Abbès 2004, 197–204.

11 Pringle 1981, 221 ; Mattingly 1995, 123 ; Ben Abbès 2004, 30.

12 Ibn Khayyât 1977, 152.

13 Ibn Abd al-Hakam 1999, 171 ; Al-Kindî 1908, 10.

14 Al-Balâdhurî 1957, 316.

ride, ils côtoyaient le rivage. La mer baignait les deux extrémités du rempart de la ville et celle-ci n'était séparée de l'eau par aucune muraille, de sorte que les navires des Rûms pénétraient, par le port, jusqu'à leurs maisons. Le Mudlij et ses compagnons remarquèrent que le niveau de l'eau avait baissé, laissant à découvert un passage par où ils pénétrèrent. Ils s'y engagèrent et arrivant près de l'église, ils poussèrent le cri: «Allah akbar» (Dieu est le plus grand!). Les Rûms ne purent que se réfugier dans leurs vaisseaux. Amr et ses compagnons, voyant qu'on avait tiré le sabre au milieu de la ville, s'avancèrent, à la tête des troupes, et pénétrèrent chez eux. Les Rûms ne purent s'échapper que sur leurs vaisseaux les plus légers et 'Amr s'empara de tout ce que contenait la ville»¹⁵.

L'examen préliminaire des textes cités ci-dessus suggère que nos sources, bien que postérieures d'au moins deux siècles aux événements, rapportent des informations qui remontent à la conquête arabo-musulmane. Ces informations ont probablement été transmises à travers une tradition orale dont la chaîne de transmetteurs, souvent évoquée par nos sources, remonte parfois à des témoins oculaires qui avaient participé aux expéditions de la conquête.

Si ces textes sont unanimes sur le fait que la ville portant le nom de « Tripoli » au temps de la conquête arabo-musulmane, a été conquise par 'Amr b. al-'As en 22–23 H., ils ne soufflent mot du fait que la ville de Tripoli est certainement l'antique *Oea*.

Avant de nous attarder davantage sur les détails transmis par les récits de la conquête arabe et sans trop nous éloigner de notre question de départ, il nous a paru utile, de prime abord, de réexaminer la situation de la Tripolitaine après l'expédition de 'Amr b. al-'As en 22 H. /643.

Avant son retour en Egypte, 'Amr b. al-'As conclut des traités et des pactes avec les villes et les tribus de la Cyrénaïque afin de favoriser l'annexion définitive de cette contrée¹⁶. Pour garantir cet assujettissement, il laissa une partie de ses troupes sous le commandement de son lieutenant 'Uqba b. Nâfi qui soutiendra par la suite l'expédition de 'Abdallah b. Sa'd contre la Byzacène en 27 H./648–649¹⁷. Toutefois, la situation de la Tripolitaine semble différer de celle de la Cyrénaïque. Les sources arabes ne sont pas explicites sur cette question, mais il ressort des quelques détails fournis, qu'après l'expédition contre la ville appelée « Tripoli », 'Amr b. al-'As dut se retirer, emmenant avec lui toutes ses troupes. Ainsi la ville dut revenir – selon toute vraisemblance – sous la domination byzantine.

En effet, un récit transmis par le chroniqueur al-Nuwayrî (m. 732 H./1331) se fait l'écho d'un retranchement des Byzantins au-delà des murailles de Tripoli lors du passage des troupes de 'Abdallah b. Sa'd en Byzacène en 27 H./648–649: « ['Abdallah b. al-Zubayr a raconté]: (...) nous sommes arrivés sous les murs de Tripoli, où nous constatèrent que les Byzantins (Rûm) s'étaient fortifiés. 'Abdallah y mit le siège, mais ensuite, ne voulant pas se laisser détourner du but qu'il avait en vue, il donna l'ordre de décamper »¹⁸. La suite du récit d'al-Nuwayrî atteste aussi la résistance des habitants de Tripoli: « Pendant que nous faisons nos préparatifs, nous aperçûmes des vaisseaux qui venaient d'aborder sur la côte: aussitôt nous courûmes sus et nous jetâmes à l'eau ceux qui s'y trouvaient. Ils firent quelque résistance, mais ensuite ils se rendirent, et nous leur liâmes les mains derrière le dos. Ils étaient au nombre de quatre cents. 'Abdallah vint alors nous joindre, et il leur fit trancher la tête. Nous primes ce qui était dans les vaisseaux, et cela fut notre premier butin »¹⁹.

15 Ibn Abd al-Hakam 1999, 171.

16 Ibn Abd al-Hakam 1999, 171; Al-Balâdhurî 1957, 315: «Bakîr b. Haytham nous a dit, d'après Abdallah b. Sâlih d'après Mu'âwiya b. Sâlih: 'Amr b. al-'As a écrit à 'Umar b. al-Khattâb l'informant qu'il a désigné Uqba b. Nâfi à la tête du Maghreb et qu'il a atteint Zawila et que la région de Zawila à Barqa est pacifiée: ces musulmans payent l'aumône et ceux qui bénéficient d'un traité de paix s'acquittent de la dîme». Puis il ajoutait: «*Muhammad b. Sa' id rapportant al-Wâqidî, se référant à Maslama b. Sa' id et Ishâq b. 'Abdallah b. Abî Farwa a dit: «Les habitants de Barqa envoyaient leur dîme en Egypte sans qu'ils aient de précepteur, ainsi ils étaient les plus fructueux du Maghreb, ils n'ont vécu aucune discorde».* Al-Wâqidî a dit que: «*'Abdallah b. 'Amr b. al-'As a dit: «N'eut été mon argent au Hijâz, j'aurais choisi Barqa pour m'y installer, car je ne connais aucun endroit plus paisible et plus pacifié.»*».

17 Ibn Al-Athîr 1965, III 89: «*Lorsque 'Abdallah b. Sa'd prit le pouvoir, il envoya (un message) à 'Uthmân lui suggérant de conquérir l'Ifriqiya en lui joignant davantage de soldats; 'Uthmân demanda l'avis de ses compagnons qui lui répondirent favorablement. C'est alors qu'il enrôla à Médine une armée, où il y avait des notables et des Compagnons, parmi eux il y avait 'Abdallah b. 'Abbâs et*

d'autres. 'Abdallah se dirigea avec eux en Ifriqiya. Lorsqu'ils arrivèrent à Barqa, 'Uqba b. Nâfi les rencontra, avec tous les musulmans qui étaient avec lui. Ils se dirigèrent vers Tripoli d'Occident, pillèrent les Rûms, puis ils se dirigèrent vers l'Ifriqiya en dépêchant partout des escadrons. Leur roi avait pour nom Grégoire, son royaume s'étendait de Tripoli à Tanger».

18 Al-Nuwayrî 1983, XX 63; voir aussi Al-Mâlikî 1983, I 17: «*Al-Wâqidî rapportant Rabiaa al-Daylî a dit: 'Uthmân nous a ordonné de conquérir l'Ifriqiya. Arrivant en Egypte notre émir Abdallah b. Sa'd disposait de 20 000 soldats venus de Médine et de l'Egypte. Il voulait atteindre Grégoire en Ifriqiya, qui détenait tout le Maghreb. Nous nous sommes scindés en Egypte, un groupe de l'avant-garde arriva à Tripoli, où venaient d'accoster des embarcations des Rûms (Byzantins), il les assiégea, et au bout d'une heure de résistance, les captura et les attacha, ils étaient au nombre de cent. Ibn Abî Sarh nous a rejoints et les a tués. Les habitants de Tripoli se sont réfugiés dans leur ville, ils ne nous ont pas combattus et nous ne les avons pas attaqués. Nous nous sommes emparés du contenu des vaisseaux et ce fut notre premier butin ».*

19 Al-Nuwayrî 1983, XX 63.

Le retour de la Tripolitaine dans l'orbite de l'empire byzantin est aujourd'hui, confirmé par un texte arménien qui vient d'être dévoilé pour les spécialistes des antiquités africaines et commenté par Constantin Zuckerman²⁰. Il s'agit d'un passage de la *Description de la terre, ou la Géographie arménienne*, composé par un auteur arménien nommé Anania de Sirak. Ce dernier évoque un gouverneur byzantin, nommé Nerseh Kamsarakan, qui était à la tête de la Tripolitaine avant le début des années 660, date de composition de cet ouvrage. En se basant sur le fait que ce même personnage fut nommé vers 688–689 prince d'Arménie et en tenant compte de son âge présumé à cette époque et d'autres détails de l'histoire intérieure de l'Arménie byzantine, Constantin Zuckerman a conclu que le séjour de Nerseh Kamsarakan en Tripolitaine s'était déroulé entre 650 et 660 et précisément après l'intervention de 'Abdallah b. Sa'd en Byzacène : « Il est donc très probable que Nerseh Kamsarakan a occupé son poste africain après l'expédition de 'Abdallah b. Sa'd qui a porté, en 647, un coup dur au pouvoir byzantin en Tripolitaine »²¹.

Les sources convergent donc et ne laissent aucun doute, aujourd'hui, sur le fait que la ville de Tripoli, ainsi que toute la Tripolitaine, a de nouveau été soumise à l'autorité byzantine après l'incursion de 'Amr b. al-'As en 22 H./643²². En contrepartie, elles ne font pas la moindre allusion à une autre expédition en vue de mettre fin à cette domination byzantine sur la ville de Tripoli. Ce silence des sources pose un nouveau problème, car on ne comprend pas comment la ville de Tripoli entra sous l'autorité arabo-musulmane et devint métropole provinciale.

Pour clarifier cette question, nous proposons, tout d'abord, de nous attarder sur le récit « romanesque » de la conquête de la ville de Tripoli, rapporté par le chroniqueur égyptien Ibn 'Abd al-Hakam. En effet, outre qu'il s'agit d'un récit transmis par l'une de nos sources les plus anciennes sur la conquête arabo-musulmane de l'Afrique, son intérêt vient aussi du fait qu'il est le plus détaillé et le plus reproduit, parfois même textuellement, dans les sources arabes médiévales²³. Enfin, il est le texte-référence et la source principale pour la plupart des études modernes qui traitent de la conquête de Tripoli.

Ce récit, transmis par Ibn 'Abd al-Hakam à travers le narrateur 'Uthmân b. Sâlih, détaille le déroulement du siège et la prise de la ville de Tripoli par les troupes du général arabe 'Amr b. al-'As en 22 H. On se demandera

donc en quoi les détails topographiques relatifs à ladite ville sont compatibles avec ce que nous savons de l'ancienne Oea au temps de la conquête arabo-musulmane.

L'information la plus précieuse se rapporte à l'état défensif de la ville de Tripoli. En décrivant la ville-objectif de l'expédition, le récit précise que ses murailles s'étendaient exclusivement sur les façades terrestres : « (...) La mer baignait les deux extrémités du rempart de la ville et celle-ci n'était séparée de l'eau par aucune muraille, de sorte que les navires des Rûms pénétraient, par le port, jusqu'à leurs maisons ». Rappelons d'abord que le phénomène de fortification des villes côtières exclusivement du côté terrestre est un fait marquant de l'Afrique byzantine. Il peut s'expliquer, d'une part, par la nature du danger durant cette phase historique, danger constitué par les tribus locales, et, d'autre part, par la domination maritime byzantine. Cette dernière est prouvée par les fouilles réalisées en maintes villes à savoir Leptis Magna, Sabratha et Alexandrie, dont les murailles se concentraient exclusivement sur les façades terrestres²⁴. Mais, dans le cas de la ville d'Oea, l'interrogation porte sur l'existence de l'enceinte elle-même à la veille de la conquête arabo-musulmane.

Rappelons que dans son énumération des villes dotées de murailles sur l'ordre de Justinien, Procope ne signale que deux villes fortifiées dans la partie orientale de la Tripolitaine, à savoir Leptis Magna, siège général du duc, et Sabratha²⁵. Bien que, l'auteur du *De Aedificiis* ne cite nulle part Oea, il est communément admis aujourd'hui dans les études modernes que cette ville a aussi été fortifiée par Justinien, en s'appuyant uniquement sur les données fournies par le récit relatif la conquête qui évoque des remparts entourant la ville de Tripoli²⁶. Néanmoins, n'oublions pas que le texte d'Ibn 'Abd al-Hakam ne contient aucun indice confirmant que la ville appelée désormais « Tripoli » désigne certainement l'ancienne Oea.

Certains chercheurs modernes ont interprété le silence de Procope, concernant la fortification d'Oea, par l'oubli ou la mise à l'écart de cette ville par le chroniqueur byzantin. Cette interprétation n'est pas convaincante, tant Procope était soucieux de rassembler dans son livre toutes les édifications de Justinien, et s'est même vu parfois reprocher d'exagérer les réalisations de l'empereur dans ce texte probablement composé sur l'insistance de Justinien lui-même.

20 Zuckerman 2000, 169–175, et la discussion de Duval 2000, 51 s.

21 Zuckerman 175.

22 Ben Abbès 2004, 202–204.

23 Voir à titre d'exemple : Ibn al-Athîr 1965, III 10 ; Al-Tijânî 1968, 92.

24 Goodchild – Ward-Perkins 1953, 42–73 ; Pringle 1981, II 223 ; Kenrick 1986, 230 ; Amouira 1993, 195 ; Mattingly 1995, 127 ; Leone 2001, I 218.

25 Proc. 1961, 375–377.

26 Diehl 1986, 229.

Si les données littéraires ne confirment pas l'existence d'une enceinte entourant la ville d'Oea à l'époque byzantine, quel peut être l'apport de l'archéologie ? Entre 1913 et 1915, l'autorité coloniale italienne a démoli les fortifications de la ville de Tripoli, l'ancienne Oea, sous prétexte de réaménager le plan urbanistique de la ville²⁷. Lors des travaux, était présent sur le terrain, parmi d'autres chercheurs, l'archéologue italien S. Aurigemma dont le but était d'étudier et d'enregistrer les détails de l'enceinte. Ce travail a débouché sur une monographie portant sur les fortifications de Tripoli²⁸. Le but de l'archéologue italien était d'atteindre les soubassements des murailles romaines ou byzantines, qu'il pensait trouver sous les côtés Ouest et Sud de l'enceinte arabo-islamique²⁹.

Dans un premier temps, Aurigemma ne trouva pas d'élément confirmant son hypothèse ni même aucun indice confirmant l'origine romaine ou byzantine de l'enceinte³⁰. Mais, par la suite, lors de la démolition de Borj Bâb Zenâta, une partie des soubassements sembla pouvoir être datés, selon lui, de l'époque byzantine, en s'appuyant sur les matériaux et les techniques de construction. Cependant, ces blocs, qui prouvaient aux yeux d'Aurigemma l'ancienneté de l'enceinte, furent l'objet d'un nouvel article élaboré 50 ans plus tard par A. Lézine. Ce dernier, en réexaminant les photos publiées par Aurigemma³¹, nuança leur origine byzantine et avança qu'ils étaient du même type que les matériaux répandus dans l'architecture islamique des VIII^e et IX^e siècles, dont la connaissance avait progressé depuis les travaux d'Aurigemma³². Ainsi, l'enquête archéologique, qui part d'une idée préconçue affirmant l'existence d'une enceinte byzantine entourant la ville d'Oea, ne parvient pas à prouver sa théorie sur le terrain.

L'ensemble des éléments exposés, qu'ils soient littéraires ou archéologiques, ne concordent donc guère avec la description rapportée par le récit relatif à la conquête de Tripoli. Avant de poursuivre notre recherche portant sur le changement toponymique de la ville d'Oea et son avènement comme métropole provinciale, résumons les points qui précèdent. Même si on admet, à titre d'hypothèse, que la ville de Tripoli évoquée par le récit de la conquête désigne l'ancienne Oea, les sources ne livrent aucun écho d'une expédition de prise finale visant la ville après la réoccupation byzantine qui a suivi la première expédition de 23 H. Demeure donc entière la question de savoir comment la ville d'Oea a été soumise

à l'autorité arabe et est devenue capitale provinciale et siège de pouvoir. Par ailleurs, ni les sources ultérieures de la conquête arabe, ni la réalité archéologique n'arrivent à prouver que la ville était, à l'époque byzantine, pourvue de remparts. Faut-il donc supposer qu'il y avait, au moment de la conquête arabo-musulmane, une ville autre qu'Oea qui portait le nom de « Tripoli » et qui est décrite par le récit de la conquête ?

Une autre ville portait-elle le nom « Tripolis » avant Oea ?

Il convient de revenir sur à l'historiographie antique. Une consultation même rapide des textes latins montre qu'ils utilisent à égalité le nom « Tripolis » et l'adjectif « Tripolitania » pour désigner la province. Cependant, les sources africaines, grecques et byzantines, le code de Justinien, Aurelius Victor, Procope et Corripe, semblent préférer la forme « Tripolis »³³. Mais une lecture plus attentive des textes montre qu'ils employaient aussi parfois le nom « Tripolis » pour désigner une ville et pas seulement la province. Dans une recherche récente sur les confusions toponymiques entre cités et provinces pendant l'Antiquité, Jean-Pierre Callu a mis en évidence une pratique antique qui consiste à utiliser indifféremment les toponymes de certaines provinces et ceux de leurs villes principales³⁴. Mais, concernant la Tripolitaine, l'historien reconnaît la difficulté de la tâche : « (...) Autant il est surprenant de voir une cité se saisir d'un vocable provincial – personne ne dira « Île de France » au lieu de « Paris », autant le transfert inverse n'émeut guère : « l'Île de France » c'est Paris. Il en était de même dans l'Antiquité : non seulement maintes provinces, dénommées par un qualificatif, le constituaient sur le radical de la métropole, mais encore province et ville principale partageaient parfois un seul et unique toponyme. Exception faite du cas difficile de Tripoli »³⁵. Néanmoins, c'est une des notes de la même page qui nous a mis sur la piste d'une nouvelle interprétation³⁶. En effet, l'auteur y a remarqué que « Tripoli » est l'objet de deux citations dans le *De Caesaribus* d'Aurelius Victor : si la première se réfère indubitablement à la province tripolitaine, ce n'est pas le cas de la seconde, qui laisse entendre l'existence d'une « ville de Tripolis ». Citons le passage : traitant de

27 Romanelli 1916, 300–364.

28 Aurigemma 1916, 217–300.

29 Aurigemma 1916, 229.

30 Aurigemma 1916, 229.

31 Aurigemma 1916, 229 fig. n. 1. 2.

32 Lézine 1968, 55–67.

33 Ben Abbès 2004, 30.

34 Callu 1996, 15–23.

35 Callu 1996, 21 s.

36 Callu 1996, 21 note n° 29.

la période de l'empereur Constantin, Aurelius Victor écrit : « (...) Les villes de Tripoli et Nicée lui durent la suppression de l'impôt annuel d'huile et de froment, qui les grevait d'une manière impitoyable. Dans le principe, ce n'était qu'un don gratuit offert par les anciens habitants de Tripoli à l'empereur Sévère, leur compatriote, mais la mauvaise foi des successeurs de ce prince avait fait d'un présent benévole une taxe ruineuse pour les descendants des Tripolitains »³⁷.

Le texte d'Aurelius est clair, il traite des deux villes de Tripoli et Nicée, qui sont libérées de lourdes prestations d'huile et de blé. En effet, il n'y a pas lieu de croire qu'il désignait la province entière par le mot « Tripoli » ici. Ainsi, nous pouvons suivre J.-P. Callu et adoptons son interprétation de l'expression suivante : « (...) Ce n'était qu'un don gratuit offert par les anciens habitants de Tripoli à l'empereur Sévère, leur compatriote (...) ». Or, l'auteur précise : « Né à Leptis, Septime Sévère ne peut être le concitoyen des gens d'Oea, la future Tripoli »³⁸. Pourtant, aucune indication dans le texte ne permet d'avancer que Tripoli désigne la ville d'Oea. Il semble donc que l'interprétation de Callu ait été influencée par l'opinion de Ch. Courtois, qui croyait – à tort – que la ville d'Oea portait le nom de Tripoli depuis l'Antiquité³⁹. On peut donc penser, en s'appuyant sur Aurelius Victor, que le nom de « Tripoli » désignait aussi parfois la ville principale de la province, Leptis Magna.

Un dépouillement exhaustif des sources antiques permet de dégager d'autres arguments en faveur de notre interprétation. Ainsi de Procope, dans son *Histoire de la guerre des Vandales* : « (...) Cependant un citoyen de Tripoli, nommé Pudentius, poussa cette ville à se révolter contre les Vandales et envoya demander quelques troupes à Justinien, lui promettant qu'avec ce secours il réduirait facilement la province à l'obéissance (...) »⁴⁰. Cet extrait a été l'objet d'une polémique entre Courtois et Modéran concernant l'extension de la domination vandale dans la province de Tripolitaine. En effet, le premier fixait les limites orientales de cette extension à la ville d'Oea, en avançant que notre texte parle d'une « ville de Tripoli », pour lui équivalente à la ville d'Oea⁴¹. En revanche, Modéran a interprété le mot « Tripoli » comme renvoyant à la province entière, afin qu'il soit en harmonie avec d'autres preuves textuelles et archéologiques qui documentent l'expansion vandale en direc-

tion de l'Est jusqu'à la ville de Leptis Magna⁴². Mais cette interprétation de Modéran néglige le fait que notre texte évoque une ville de Tripoli et non plus la province entière (« Cependant un citoyen de Tripoli, nommé Pudentius, poussa cette ville à se révolter contre les Vandales »). L'attribution du nom « Tripoli » à une ville converge avec le fait que Pudentius était un habitant de Leptis Magna, pour suggérer que la ville désignée par le nom « Tripoli » chez Procope était Leptis Magna, la métropole de la province. Cette interprétation pourrait mettre fin à la polémique relative aux limites orientales de l'expansion vandale dans la Tripolitaine. Elle est compatible tant avec l'interprétation de Courtois, qui était fidèle au texte qui évoque une « ville de Tripoli », qu'avec l'opinion de Modéran et d'autres sources confirmant l'expansion vandale vers l'Orient jusqu'à la ville de Leptis Magna, désignée par Procope dans ce passage par l'appellation de « Tripoli ».

Le texte d'Anania de Sirak déjà évoqué pourrait aussi consolider cette hypothèse. Il précise en effet : « Le pays d'Afrique, situé à l'Est de la Maurétanie Césarienne, contient 8 montagnes, 19 fleuves, 8 lacs, 41 cantons, 5 golfes, dont deux s'appellent Syrtes (...) On y trouve la capitale Kark'edon (Carthage) et Tropolik (Tripoli), c'est-à-dire les trois villes, Giovri, Kalania, Ewsi, mais trois autres ont aussi été construites : Tisoba, Idisa, Pondika qui ont été gouvernées par le sage Nerseh Kamsarakan le patrice, maître de Sirak et d'Asarunik »⁴³. On observe que ce passage ne cite pas Leptis Magna comme relevant de l'autorité du gouverneur byzantin Nerseh Kamsarakan. L'absence de Leptis au sein de cette liste a été interprétée par N. Duval comme un indice du déclin et de l'abandon de la capitale traditionnelle de la Tripolitaine⁴⁴. Or, en réalité, l'auteur ne désigne pas la province par le nom « Tropolik », mais bien sa capitale. En effet, il énumère les capitales de l'Afrique : Carthage et Tripoli. L'auteur arménien semble ainsi préférer la forme « Tripoli/Tropolik » pour désigner la ville de Leptis Magna, capitale et ville principale de la province.

Les sources médiévales confirment cette lecture des sources antiques. Pour désigner Tripoli (l'ancienne Oea), al-Hasan al-Wazzân (Léon l'Africain) préfère utiliser le nom « Tripoli de Barbarie », qu'il emprunte aux portulans italiens médiévaux⁴⁵. L'apport de Léon l'Africain est de grande valeur, même s'il est tardif, et diffère

37 Aur. Vict. 1846, 303. Voir aussi l'édition de Aur. Vict. 1975, 60.

38 Callu 1996, 21 note n° 29.

39 Courtois 1995, 174 note n° 6 et 172, les deux cartes.

40 Proc. 1832, chap. X, 4.

41 Courtois 1995, 172–174.

42 Modéran 1999, 241–263.

43 Zuckerman 2000, 174 s.

44 Duval 2000, 51 s.

45 Motzo 1936, 65–67 : « (...) de suecha a Tripoli de Barbaria CC millara (...) De lo dicto Tripoli a Tripoli vellio, che è clamato sobriero, l millara per ponente », d'après Laronde – Rigaud 1992, 743–756.

des autres sources arabes par l'évocation d'un nouveau toponyme, celui de « Tripoli l'ancienne ». Cette forme étrange pour les textes arabes n'était qu'une traduction du « Tripoli Vecchio » des portulans italiens médiévaux. Toutefois, Léon l'Africain l'évoquait dans un récit provenant d'un fragment perdu de l'œuvre du chroniqueur kairouanais al-Raḡīq. Selon Léon l'Africain : « Tripoli l'ancienne fut édifiée par les Romains, puis par les Goths subjuguée, et finalement réduite sous la puissance des Mahométans, du temps d'Omar calife second, lesquels tinrent le duc des Goths par l'espace de six mois assiégés, puis enfin le contraignirent de prendre la fuite à la volée de Carthage; au moyen de quoi la cité fut saccagée, partie des habitants occis, et partie détenus prisonniers, qui furent menés en Egypte et Arabie, comme le témoigne Ibn ū al-Raḡīq, historien africain »⁴⁶. Soulignons d'emblée que le récit ne contient aucun indice explicite attribuant le toponyme « Tripoli l'ancienne » à une ville quelconque. En revanche cette appellation était utilisée sur les portulans italiens médiévaux, et par Léon l'Africain et d'autres sources modernes pour désigner la ville de Sabratha. On pourrait douter de cette lecture, qui semble en contraste avec la réalité historique et avec l'usage antique selon lequel seule la ville métropole pouvait porter le nom de la province, ce qui n'était pas le cas de Sabratha. Elle n'a en effet jamais joué le rôle de capitale provinciale durant son histoire, ni celui de siège du duc byzantin. En outre, « Tripoli l'ancienne » aurait été conquise après un siège, tandis que la prise de Sabratha aurait été le résultat d'un assaut par surprise⁴⁷.

Sans se soucier de ses propres interprétations qu'il avait émises, dès le début du XIX^e siècle, l'apport de Della Cella est de grande valeur pour nos doutes concernant l'identification de « Tripoli l'ancienne » avec Sabratha. Le voyageur italien, qui a consulté vraisemblablement un ancien manuscrit de Ptolémée, a rappelé la phrase du géographe grec : « Néapolis (le nom ancien de Leptis) que l'on appelle aussi Tripolis ». En effet, il a révélé l'altération introduite par Cellarius au texte originel, puisqu'il disait : « (...) La véritable leçon du passage de Ptolémée où nous lisons Νεάπολις ἢ καὶ Τρίπολις *«Néapolis que l'on appelle aussi Tripolis»*, vient à l'appui de cette opinion. Je dis la véritable leçon de Ptolémée, parce que je n'ai aucune confiance en celle qu'a adoptée Cellarius; ayant substitué au mot de Tripolis celui de Leptis, il altère et confond tout »⁴⁸.

Nous pouvons donc retenir que Leptis Magna était parfois désignée dans les sources grecques et africaines par le nom « Tripolis » parce qu'elle était la métropole de la province Tripolitaine. Puis lorsqu'elle perdit le rôle de la capitale au profit d'Oea (la médiévale Tripolis), elle fut parfois désignée par la dénomination « l'ancienne Tripolis ». Enfin, les formes « Tripolis » et « ancienne Tripolis » ne firent jamais disparaître ses noms antique de « Leptis Magna » et médiéval de « Lebda ». Nous pouvons donc conclure qu'une ville autre qu'Oea porta le nom de « Tripolis », Leptis Magna. Cette dernière pourrait être la « Tripolis » du récit de la conquête rapporté par Ibn ū al-Hakam, à condition de confirmer l'adéquation de la description du récit avec la topographie de cette ville au temps de la conquête et d'établir sa prise finale par les Arabo-musulmans après la réoccupation byzantine qui a succédé à l'expédition de 22–23 H.

Leptis Magna/Tripolis était-elle entourée à l'époque byzantine par une enceinte correspondant à la description d'époque islamique ?

En énumérant les édifices de Justinien, Procope affirme que Leptis Magna était dotée de solides murailles : « (...) Après, vient la cité de Leptis Magna qui dans les temps passés avait été vaste et peuplée, avant d'être désertée, négligée et ensablée. Notre empereur, Justinien, a bâti la muraille de la cité depuis les fondations. Elle était cependant moins large que la précédente, ceci pour empêcher la faiblesse de la cité et ne pas l'exposer aux sables (...) Le reste de la cité était entouré par un mur solidement fortifié (...) »⁴⁹. L'existence de l'enceinte byzantine de Leptis Magna, évoquée par les sources littéraires, est aussi confirmée par l'archéologie, qui atteste son tracé, maintenu jusqu'à nos jours, exclusivement terrestre⁵⁰.

Pour établir l'hypothèse selon laquelle Leptis/Lebda est la ville désignée par l'appellation « Tripolis » dans le récit de la conquête, il nous reste à prouver qu'elle a été prise définitivement, après la réoccupation byzantine succédant à la première conquête de 'Amr b. al-'As en 22 H.

46 Léon 1956, II 410–414. Dans le même passage cité l'auteur ajoute : « Tripoli de Barbarie, très belle et grande cité : Tripoli fut édifiée par les Africains après la ruine de l'ancienne Tripoli ».

47 Ibn Abd al-Hakam 1999, 172.

48 Della Cella 1823, 173.

49 Proc. 1961, 377.

50 Goodchild – Ward-Perkins 1953, 42–73.

Leptis Magna/Tripolis a-t-elle été définitivement prise par les Arabo-Musulmans après une réoccupation byzantine ?

Les sources arabes nuancent une idée très répandue dans les études modernes⁵¹, ne confirment pas seulement la conquête de la capitale traditionnelle de la Tripolitaine, Leptis Magna (Lebda). Elles précisent en outre qu'elle est la seule ville de la province à avoir subi deux raids des conquérants arabes.

En effet, le premier raid est rapporté par une des sources les plus anciennes, Khalifa b. Khayyât qui relate qu'en l'an 22 H./643, « Amr b. al-'As a conquis Tripoli avec un traité. Il ajoute: Al-Walid m'a raconté d'après son père et son oncle qui le tiennent de leur père que 'Amr b. al-'As a conquis Alexandrie; ensuite il est arrivé jusqu'à Lebda, en terre de Tripolitaine *لبدة من أرض أطرابلس* et l'a conquise »⁵².

Après ce premier raid, 'Amr b. al-'As a dû se retirer de la Tripolitaine, emmenant avec lui toutes ses troupes. Comme on l'a déjà vu, ce retrait a été suivi, selon toute vraisemblance, du retour de la Tripolitaine sous la domination byzantine. Cette période coïncida avec une période de difficultés pour les Arabo-Musulmans, pris dans une guerre civile qui commença par l'assassinat du calife 'Uthmân et ne s'apaisa relativement qu'avec l'accession de Mu'âwiya au califat⁵³.

De fait, Lebda (Leptis) sera de nouveau vers 663 l'unique objectif tripolitain visé par les Arabo-Musulmans, la guerre civile était à peine apaisée. 'Amr b. al-'As sembla renouer avec son ancien projet d'expansion en Tripolitaine. Mais, trop vieux désormais pour conduire lui-même ses soldats, il confia cette charge à deux de ses lieutenants: Sharik b. Somay et notamment 'Uqba b. Nâfi, un de ses cousins. Cette expédition est rapportée par deux chroniques arabes, dont la première est celle d'Ibn 'Abd al-Hakam qui écrit: « (...) Yahya b. Bakir, rapportant al Layth b. Sa'd, a dit: 'Amr est mort en l'an 43, c'est en cette année que 'Utba b. Abi Sufyân fut désigné à la tête des habitants de l'Egypte et Sharik b. Somay s'empara de Lebda d'Occident »⁵⁴. Le second chroniqueur mentionnant cette expédition est al-Kindî, qui rapporte dans son *Wulât Misr*, qu'en 663: « 'Amr chargea 'Uqba de combattre les Hawâra et il expédia Sharik b. Somay contre Lebda (Leptis); ils firent une incursion

contre ces deux (ennemis) en l'année 43 H. et rentrèrent au moment où 'Amr était mourant »⁵⁵. Ce récit est aussi reproduit presque textuellement par al-Makrizî⁵⁶.

La prise finale de Lebda (Leptis ou Tripolis) peut être considérée comme un *terminus ante quem* de l'annexion arabe de la Tripolitaine et probablement de l'installation d'un gouverneur arabe résidant dans la région. Ce poste de commandement va servir de base pour des opérations militaires contre les autres petites villes de la Tripolitaine situées tout au long de la route qui la reliait à la Byzacène. C'est du moins le cas de Gigthis (Bou Ghrara) et de Girba (Jerba)⁵⁷.

Ainsi, la confirmation de la prise finale de Lebda (Leptis Magna) après la réoccupation byzantine, remplit la troisième condition énoncée ci-dessus pour adopter l'hypothèse selon laquelle la ville désignée par l'appellation « Tripoli » dans le récit de la conquête est Leptis Magna/Lebda ou la « Tripolis » des sources anciennes.

Toutefois, on peut encore se demander pourquoi le récit de la première expédition contre Leptis (Lebda) ne figure pas chez Ibn 'Abd al-Hakam. Cette absence semble dépendre du décalage chronologique entre les événements de la conquête (milieu du VII^e siècle) et la rédaction, les sources les plus anciennes remontant au milieu du IX^e siècle. En effet, les toponymes « anciens », encore en usage au VII^e siècle, ont été correctement retenus, à travers la tradition orale, par les premiers narrateurs arabes. Cependant, ces toponymes ont été enregistrés pour la première fois après deux siècles par nos sources du IX^e siècle, qui ont parfois tendance à interpréter les données des récits de leurs devanciers à la lumière des réalités de leur propre temps, tout en négligeant ou ignorant les changements toponymiques qu'a connus la période qui s'étend entre la conquête et leur propre temps. Cela semble le cas du toponyme « Tripoli », qui désigna durant l'Antiquité Lebda (Leptis), la métropole traditionnelle de la Tripolitaine. Mais, au temps d'Ibn 'Abd al-Hakam ce toponyme désignait Oea, cette dernière étant devenue, selon toute vraisemblance, à ce moment la capitale de la province. L'absence, chez Ibn 'Abd al-Hakam, de la première expédition de 22 H. contre Leptis (Lebda), reflète en réalité l'aspect tardif de nos sources qui interprètent les toponymes du temps de la conquête à la lumière de leur propre temps. En effet, on peut affirmer que l'ancienne Oea n'a pas fait l'objet d'une attaque de la part des conquérants arabes et qu'Ibn 'Abd al-Hakam ne relate que la première expédition de 22 H. contre Leptis Magna (Lebda), désignée cette fois par son

51 Mattingly 1995, 122–124; Christides 2000, 18 s.; Zuckerman 2000, 174 s.; Cirelli 2001, 423–440.

52 Ibn Khayyât 1977, 152.

53 Ben Abbès 2004, 202.

54 Ibn Abd al-Hakam 1999, 180.

55 Al-Kindî 1908, 32 s.

56 Al-Makrizî 1998, II 94.

57 Ben Abbès 2004, 204 s.

second nom de Tripoli/Atrabuls. Dans deux récits différents juxtaposés par Ibn al-Khayyât dont l'un a été évoqué plus haut, la ville de Lebda était mentionnée par ses deux anciens noms : Leptis (Lebda) et Tripoli. Voici le texte intégral du chroniqueur au sujet des événements de l'an 22 H. (643 ap. J.-C.) : « Amr b. al-'As a conquis Tripoli avec un traité. Il ajoute : al-Walid m'a raconté d'après son père et son oncle, qui le tiennent de leur père, que Amr b. al-'As a conquis Alexandrie ; ensuite il est arrivé jusqu'à Lebda, en terre tripolitaine et l'a conquise. Ibn Lâhia nous a rapporté d'après al-Hârith b. Yazîd : Abû Tamîm al-Chaychânî nous a raconté ceci : *« Nous étions avec Amr b. al-'As lorsqu'il a conquis la ville de Tripoli »*⁵⁸ ».

Pour conclure, pour toutes les raisons qui précèdent, on peut considérer comme établi, d'une part, que la ville d'Oea (la Tripoli médiévale) n'a jamais été l'objectif d'une expédition par les conquérants arabes. D'autre part, que la ville dite « Tripoli », évoquée dans le récit de la conquête, désigne en réalité la ville de Leptis (Lebda) qui partageait alors le nom « Tripoli » avec la province dont elle était la métropole. Ces interprétations se fondent sur l'ensemble des arguments suivants que nous avons déjà exposés plus haut :

- La seule ville qui porte, outre son nom originel, l'appellation de Tripolis dans les sources anciennes (grecques et africaines) est Leptis Magna (Lebda), puisqu'elle était la capitale traditionnelle de la province.
- Les données rapportées par le récit de la conquête concernant la topographie de la ville de Tripoli, concordent parfaitement avec ce que nous savons de la ville de Leptis, tandis qu'elles ne sont pas compatibles avec les caractéristiques de la ville d'Oea (la Tripoli médiévale) au temps de la conquête.
- Selon les chroniqueurs de la conquête, la ville unique qui a été prise définitivement par les Arabes après une réoccupation byzantine, était Leptis Magna (Lebda) en 43 H./663.

Si Leptis (Lebda) partagea le nom « Tripoli » avec la province jusqu'à la conquête et resta encore sa capitale au moins jusqu'à sa chute en 43 H./663, on peut se demander quelle était la situation de la ville d'Oea et quel toponyme la désignait à ce moment. Quand fut-elle transformée en une métropole provinciale et se vit-elle attribuée (jusqu'à nos jours) l'ancien nom de la province « Tripolis » ?

Certes, les sources montrent que les auteurs arabes n'ignoraient pas le nom ancien de la Tripoli médiévale (Atrabuls ou Tarabuls), qui était rendu par celui d'« Oyâs », transcription arabe d'« Oea ». En effet, Ibn Khurdadhbeh en traitant de la répartition des tribus berbères précise : « Les Hawwâra s'installèrent dans la ville d'Oyas (Oea) qui est Tripoli ; ce qui signifie trois villes »⁵⁹. Dans le même sens, al-Masûdî ajoute : « (...) Les Hawwâra séjournèrent dans le pays de Yiâs (Oea), autrement nommé Tripoli du Maghreb »⁶⁰. Enfin, le géographe andalou al-Bakri, en évoquant Atrabuls, affirme qu'« elle se nomme aussi Madînat Oyâs »⁶¹.

Malgré leur connaissance de l'ancien nom Oea/Oyâs, les Arabes ont attribué une nomination de type topographique au site d'« Oea » avant qu'elle soit définitivement connue par l'ancienne appellation de la province Tripoli/Tarabuls. Le nouveau nom accordé par les Arabes à Oea/Oyâs est Nubâra, évoqué exclusivement par Ibn 'Abd al-Hakam dans le passage traitant la conquête de Sabratha (Sobrt) : « Les gens de Sobrt se sont retranchés (son nom est Nubâra et Sobrt est l'ancien souk, celui qui a déplacé [l'ancien souk] à Nubâra est 'Abd al-Rahmân b. Habîb en l'an 131), lorsqu'ils ont appris le siège de Tripoli par 'Amr et, comme il ne leur a rien fait, ils se sont tranquilisés (...) »⁶². Ce qui nous intéresse dans ce passage est la phrase mise entre parenthèses par Ch. Torrey, l'éditeur de l'ouvrage. Avant de nous attarder sur cette phrase, rappelons, tout d'abord, les données suivantes :

- L'expression entre parenthèses, phrase incise ou digression ajoutée par Ibn 'Abd al-Hakam, ne fait pas partie du récit qui remonte au temps de la conquête, puisqu'il ne peut traiter une période postérieure telle celle de 'Abd al-Rahmân b. Habîb en 131 H.
- Ibn 'Abd al-Hakam confondait la « Tripoli » du temps de la conquête, qui était Leptis (Lebda), et la « Tripoli » de son propre temps qui désignait « l'ancienne Oea », puisque cette dernière était désormais, selon toute vraisemblance, la capitale de la province. Ainsi donc, lorsque notre chroniqueur ajoute un supplément au récit de la conquête, puisqu'il ignore qu'il y avait une autre ville du nom de « Tripoli » avant l'ancienne Oea.

Revenons à l'incise placée par Ch. Torrey directement après « Sobrt » : « Sobrt – son nom est Nubâra ». Ce qui laisse entendre que « Sobrt », l'ancienne Sabratha, était nommée « Nubâra » durant la période qui s'étend entre la

58 Ibn Khayyât 1977, 152.

59 Ibn Khurdâdhbah s. D., 87.

60 Al-Masûdî 1863, III 240-243.

61 Al-Bakrî 1968, 7.

62 Ibn Abd al-Hakam 1999, 172.

conquête et 131 H. Toutefois, Ch. Torrey, dans une note de la même page, avouait que la place originelle de cette phrase dans tous les manuscrits utilisés, vient directement après le terme Tarabuls/Tripoli (la Tripoli du temps d'Ibn 'Abd al-Hakam, c'est-à-dire l'ancienne Oea, et non plus la Tripoli du temps de la conquête, puisque cette phrase est un ajout de l'auteur au récit de la conquête)⁶³. La place originelle de l'expression « son nom est Nubâra » succédant directement à « Tripoli », prouve que le nom « Nubâra » était attribué à Tripoli avant 131 H., mais que cela fut refusé arbitrairement par Ch. Torrey.

Pour vérifier cette expression, nous avons consulté les deux manuscrits conservés dans la Bibliothèque nationale de France. Nous avons constaté que Ch. Torrey altère et confond tout par la déformation du texte original, puisqu'il a inséré l'incise non après « Tripoli », mais entre parenthèses directement après « Sobrt ». Le texte tel qu'il apparaît dans les manuscrits conservés à Paris est le suivant : « Les gens de Sobrt se sont retranchés, lorsqu'ils ont appris le siège de Tripoli – son nom est Nubâra et Sobrt est l'ancien souk, celui qui l'a déplacé à Nubâra est 'Abd al-Rahmân b. Habîb en 131 – par 'Amr et qu'il ne leur a rien fait, ils se sont tranquilisés »⁶⁴.

Yâkût al-Hamawî qui a certainement consulté un manuscrit plus ancien de l'œuvre d'Ibn 'Abd al-Hakam, confirme l'altération introduite par Ch. Torrey. En effet, il disait : « Dans le livre d'Ibn 'Abd al-Hakam, il est dit que 'Amr b. al-'As est descendu à Tripoli en l'an 23, il a conquis de vive force et a disposé de tout ce qu'il y avait. Il a dit : les gens de Sobrt se sont réfugiés, lorsqu'ils ont appris le siège de Tripoli, par 'Amr (...) son nom est Nubâra, et Sobrt est l'ancien souk, celui qui le déplaça à Nubâra est 'Abd al-Rahmân b. Habîb en l'an 31 »⁶⁵. Poussé par une volonté de donner une certaine cohérence logique au passage, Yâkût ajoutait l'explication suivante : « Ceci démontre que Tripoli est le nom de la district et que Nubâra est sa capitale. On a vu que Tripoli signifie trois villes, ce qui démontre qu'il ne s'agit pas d'une ville proprement dite mais d'une circonscription »⁶⁶. Cette clarification supplémentaire de Yâkût pourrait être expliquée par son ignorance de la confusion chez Ibn 'Abd al-Hakam entre la Tripoli du temps de la conquête (Leptis/Lebda) et la Tripoli de son propre temps (l'ancienne Oea). Ainsi, en tenant compte que l'expression « son nom est Nubâra » a été ajoutée par Ibn

'Abd al-Hakam à la Tripoli du récit de la conquête, dont il croyait – à tort – qu'il désignait l'ancienne Oea/la Tripoli de son propre temps, nous constatons que les Arabes, après la conquête de la Tripolitaine, ont attribué l'appellation « Nubâra » à la ville d'Oyâs (l'ancienne Oea, qui sera Tripoli au temps d'Ibn 'Abd al-Hakam).

Avant de poursuivre notre enquête sur la signification du nom « Nubâra », attardons-nous sur le toponyme « l'ancien souk » attribué par Ibn 'Abd al-Hakam à « Sobrt » (l'ancienne Sabratha). Le terme « souk » signifie en arabe « le marché », mais il pouvait dans la langue arabe classique désigner le siège du gouvernement, ce qui est le cas ici : « (...) et Sobrt est l'ancien Souk »⁶⁷. Or, la ville de Sobrt (l'ancienne Sabratha), n'a jamais été la capitale de la province. En revanche, l'appellation « l'ancien souk », tout comme le toponyme « l'ancienne Tripoli », conviennent parfaitement à Leptis Magna/Lebda, qui était déjà, du temps d'Ibn 'Abd al-Hakam, l'ancienne métropole provinciale. Cette interprétation est confirmée par al-Mâlikî, l'une de nos sources locales du XI^e siècle, qui attribuait le nom de « l'ancien souk » à un village à l'Est de Tripoli en parfaite concordance avec la localisation de Lebda (l'ancienne Tripoli ou Leptis) : « (...) et cette mosquée connue comme la mosquée d'al-Badawiya est aujourd'hui à l'Est (Kibla) de Tripoli, à un site appelé l'ancien souk qui est un village peuplé (...) »⁶⁸.

Pour ce qui concerne la signification de « Nubâra », aucun indice ne suggère une racine ancienne du terme, mais bien plutôt que le terme dérive d'un radical arabe. Le célèbre dictionnaire de la langue arabe, le *Lisân al-'Arab*, en donne la définition suivante : « al-Anbâr [pluriel du terme Nubâra] : des sites connus situés entre le Rif (الريف) et la terre (البر) »⁶⁹. Sachant que le terme « Rif / ريف » en arabe classique signifie aussi « un croissant (une bande sous forme d'un croissant) sur le bord de la mer ou le rivage de la mer ou d'une rivière »⁷⁰. Cette définition concorde parfaitement avec les caractéristiques du site de « Tripoli » du temps d'Ibn 'Abd al-Hakam (l'ancienne Oea), ce qui prouve que le toponyme attribué par les Arabes à l'ancienne Oea était de type topographique, dérivé de sa localisation entre le « Rif » et la mer, telle qu'elle est décrite dans les recherches modernes⁷¹.

Il s'ensuit que l'appellation de type topographique « Nubâra » fut attribuée par les Arabes à l'ancienne

63 Ibn Abd al-Hakam 1999, 172.

64 Ibn Abd al-Hakam, Futûh misr wa akhbâroha, manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France – Paris, département des manuscrits orientaux; Manuscrit n° Arabe 1687 (copié en 776 de l'Hégire), 233 s.; manuscrit n° Arabe 1668 (copié en 887 de l'Hégire), 108 s.

65 Yâkût al-Hamawî 1955, VI 25.

66 Yâkût al-Hamawî 1955, VI 25.

67 Ibn Mandhûr 2003, X 199–204.

68 Al-Mâlikî 1983, II 390.

69 Ibn Mandhûr 2003, V 223. Voir aussi: Ibrâhîm 1983, 215–231.

70 Dozy 1881, I 575 s.

71 Pringle 1981, II 221: « Ancient Oea lies today beneath the capital city of the Arab Republic. It occupied a triangular promontory, bounded by Reefs and the open sea on the north-west ».

« Oea » dès la conquête de la Tripolitaine et jusqu'à la période du gouvernement de 'Abd al-Rahmân b. Habib en Ifriqiya et précisément en 131/132 H. A cette date, 'Abd al-Rahmân, après la répression de la révolte des Berbères Ibadites, ordonna de déplacer le siège du gouvernement (la capitale provinciale) de Lebda (l'ancienne Tripoli – le souk de Tripoli) à la ville d'Oyâs (la Nubâra arabe), comme il ressort des allusions assez succinctes de nos sources. En effet, Ibn 'Abd al-Hakam, traitant de cette révolution, écrit: « 'Abd al-Rahmân résidait avec son armée et il n'a pas vécu la bataille. Une fois le chemin balisé, il se dirigea vers le souk de Tripoli. Il tua les prisonniers et les crucifia, il nomma à la tête de Tripoli 'Amr b. Souayd al-Mourâdi et il lui ordonna de distribuer le butin »⁷². Il nous semble, d'une part, que le mot « distribuer le butin »/(ينقل) adopté par l'éditeur dans ce texte n'a pas de sens, dans la mesure où il s'agit de mater une révolte et non d'une expédition où la présence de butins est logique. D'autre part, ce même terme figure dans les deux manuscrits de Paris « ينقل » (transférer/déplacer), ce qui suggère que le texte est mutilé et laisse supposer un texte originel du type: « il lui ordonna de déplacer (par exemple) [le siège de gouvernement à Nubâra / l'ancienne Oea (Oyâs)] »⁷³. Cette lecture pourrait être confirmée par un récit plus explicite du chroniqueur kairouanais al-Raqîq, qui écrit en évoquant cette bataille: « Il y avait alors sur le site de Tripoli, dans la ville et à l'emplacement de son agglomération, un fleuve pérenne. Il ['Abd al-Rahmân b. Habib] ordonna de se diriger vers Tripoli et édifia tout autour une muraille. Ils (les représentants du siège du pouvoir à Lebda?) y sont déplacés en l'an 132 H. »⁷⁴.

Il apparaît alors, à la lumière de ces passages, que l'ancienne Oea (Oyâs, la Nubâra arabe) se transforma en une métropole provinciale et conserva ainsi à elle seule l'appellation de « Tripoli » en 132 H. A ce moment la ville fut dotée d'une muraille et prit la forme d'une ville capitale, après avoir été une simple agglomération sur le bord d'un fleuve pérenne qui aurait été « Oued al-Megenîn » dont l'utilisation remontait à une époque ancienne⁷⁵.

La pratique antique de confusion entre noms des provinces et des capitales, qui persiste durant le haut Moyen Âge, explique que l'ancienne Oea, après avoir été élevée au rang de métropole provinciale au détriment de Leptis Magna (Lebda) en 131–132 H., conserva seule le

toponyme de « Tripoli », qui désignait auparavant « Lebda », l'ancienne capitale et future « ancienne Tripoli » ou « ancien Souk de Tripoli ».

En effet, à titre d'exemple, Ibn Khurdâdhbeh appelait Kairouan « la ville d'Ifriqiya »: « Puis 24 milles vers Kairouan, la ville des plaines, qui est la ville d'Ifriqiya située au centre du Maghreb et détenue par les Banû Aghlab »⁷⁶. Le même usage caractérisait l'évocation de Fustât (« (...) puis à Fustât, la ville d'Égypte »⁷⁷, ou celle de Cordoue: « (...) puis à Qurtuba (Cordoue), la ville d'Andalousie une distance de cinq étapes »⁷⁸.

Les indices numismatiques, à leur tour, confirment cet usage au haut Moyen Âge. Il était commun, dans les premiers siècles de l'islam (au moins jusqu'à la fin du II^e siècle de l'Hégire), d'utiliser sur les monnaies le nom de la province à la place de la ville capitale où était situé l'atelier de frappe. Ainsi – à titre d'exemple – l'atelier central de la province d'Ifriqiya était situé à Kairouan durant cette période, or plusieurs *dirhams* qui nous sont parvenus portent la légende suivante « Au nom d'Allah ce *dirham* est frappé en Ifriqiya en l'an (...) »⁷⁹. Ifriqiya désigne ici l'atelier de Kairouan, la métropole de la province. On observe le même phénomène en Égypte et en al-Andalus, où les termes « Égypte » et « al-Andalus » désignent les ateliers de frappe de Fustât et Cordoue⁸⁰.

À la lumière de ces exemples, il nous semble incertain d'attribuer à l'atelier de « l'ancienne Oea » les monnaies de cuivre (*fulus*) qui portent la légende « Atrabulus »/Tripoli. Ces pièces sont au nombre de trois seulement, datées de 100, 120 et 130 H.⁸¹. En effet, cette période précède le transfert de la capitale provinciale. En revanche, il est vraisemblable que le nom « Tripoli », gravé sur ces pièces, désigne en réalité Lebda, qui demeura la métropole provinciale jusqu'en 131–132 H., d'autant que l'atelier de Lebda a continué à frapper les monnaies au cours de la deuxième moitié du II^e siècle de l'Hégire, comme le prouve un *dirham* datant de 160 H./776⁸². Or, cette fois c'est le nom « Lebda » qui est utilisé pour désigner l'atelier, puisqu'elle n'était déjà plus la métropole et que le nom de la province Tripoli/Atrabuls désignait désormais l'ancienne Oea. A l'encontre, il est confirmé que le nom Tripoli/Atrabuls ne figura pas sur les monnaies après 130 H. et n'avait vu le jour que sous le règne du premier prince Ziride Bullukîn b. Zirî après 361 H.⁸³. De fait, il semble fort probable, que l'atelier de Lebda se maintenait, sous

72 Ibn Abd al-Hakam 1999, 225.

73 En arabe, les deux termes s'écrivent presque avec la même graphie, sauf la lettre « ق », qui tantôt prend deux points pour « ينقل » et tantôt un seul point pour « ينقل ». Cette similitude au niveau graphique facilita l'erreur, qui peut être due soit à l'éditeur soit au copiste du texte originel d'Ibn 'Abd al-Hakam, et entraîna ainsi la déformation sémantique.

74 Al-Raqîq 1990, 92.

75 Vita-Finzi – Brogan 1965, 65–71.

76 Ibn Khurdâdhbah s. D., 87.

77 Ibn Khurdâdhbah s. D., 80.

78 Ibn Khurdâdhbah s. D., 89.

79 Al-Ajjâbi 1996, I 166.

80 Walker 1956, II 233–235 n° 759–763.

81 Walker 1956, 230 s. n° 750. 751; Fenina – Khiri 2007, 238.

82 Bresc 2007, 35.

83 Ghodhbane 2017.

les gouverneurs abbassides et fatimides de l'Ifrîqiya, comme étant l'atelier provincial de la Tripolitaine.

Contrairement à une idée répandue, selon laquelle l'appellation « Tripoli d'Occident » ne désigna « Tripoli » qu'à partir de l'époque ottomane⁸⁴, cette forme était déjà utilisée dans les sources médiévales, telles les textes de Yâkût al-Hamawî, Ibn al-Athîr et al-Nuwayrî⁸⁵. Elle apparaît aussi chez al-Mas'ûdî et al-Korkhî, sous la forme un peu différente « Tripoli du Maghreb »⁸⁶. Ces formes sont utilisées certainement pour la distinguer de la Tripoli de l'Orient/Tarabulus al-Shâm, de l'actuel Liban. Cependant, les portulans italiens du bas Moyen Âge et Léon l'Africain préfèrent utiliser l'expression « Tripoli de Barbarie »⁸⁷.

Une démarche basée sur la lecture croisée des sources littéraires et la confrontation de ses données avec celles de l'archéologie, nous permet d'une part de constater que la ville d'Oea (la médiévale Tripoli) ne fut guère l'objectif d'une expédition par les conquérants arabo-musulmans. D'autre part, elle nous conduit à conclure que la ville dite « Tripoli », évoquée dans les récits de la conquête arabe, désigne en réalité la ville de Leptis Magna (Lebda) qui partageait, depuis l'antiquité, le nom « Tripoli » avec la province puisqu'elle était sa métropole. Cette dénomination n'était accordée à Oea, qui la conserve seule jusqu'à nos jours, que lorsqu'elle maintenait le rôle de la capitale provinciale à l'égard de Lebda en 131–132 H./749.

Résumé

La question traitant du déplacement de la métropole provinciale au sein de la Tripolitaine a longtemps souffert du découpage chronologique classique (Antiquité, période médiévale, période moderne). Ces limites étanches entre la Tripolitaine ancienne et le « district d'Atrabuls » médiéval ont abouti à des interprétations quasi unanimement admises selon lesquelles l'ancienne Oea (aujourd'hui connue sous le nom de Tripoli) aurait supplanté Leptis Magna et serait devenue la capitale de la province dès la fin de l'Antiquité tardive. Toutefois, ces interprétations, que nous croyons pourtant certaines, sont en réalité de simples hypothèses fondées soit sur des lectures discutables, soit sur des idées préconçues. En effet, la confrontation des sources littéraires aussi bien anciennes que médiévales avec les données archéologiques suscite des interrogations et fait ressortir des incertitudes et des contradictions qui planent encore sur la

question de la modalité et de la datation de ce changement. Cette démarche nous a permis de développer une nouvelle approche, quasi certaine, affirmant que la ville dite de « Tripoli », évoquée dans le récit de la conquête arabo-musulmane, désigne en réalité la ville de Leptis (Lebda) qui partageait le nom « Tripoli » avec la province dont elle était la métropole jusqu'en 131–132 H./749. En contrepartie, à partir de cette date, l'ancienne Oea, après avoir été élevée au rang de métropole provinciale au détriment de Leptis (Lebda – l'ancienne Tripolis), conserve seule le toponyme de « Tripoli ». Ce phénomène s'explique par la pratique antique de confusion entre le nom des provinces et de ses capitales, qui persista encore durant le Haut Moyen Âge. Cette nouvelle approche justifie, encore une fois, la nécessité de ne pas adopter sans discernement et sans critique les hypothèses avancées par nos prédécesseurs.

⁸⁴ Voir à titre d'exemple: Christides 2002, 229–231.

⁸⁵ Yâkut al-Hamawî 1955, IV 25; Ibn al-Athîr 1965, III 3; Al-Nuwayrî 1983, XIX 330.

⁸⁶ Al-Khurkhî 1961, 33; Al-Mas'ûdî 1863, 240.

⁸⁷ Léon 1956, 400; Motzo 1936; Marmol y Carvajal 1967, II 569 s.

Abstract

The issue of relocation of the provincial metropolis of Tripolitania has long suffered from traditional historical boundaries and its associated studies (Antiquity, Medieval period, modern period). This classical chronological division between ancient Tripolitania and the medieval «Atrabuls district» have led to an almost unanimous interpretation that the ancient city of Oea (modern Tripoli) supplanted Leptis Magna and became the capital of the province from the end of Late Antiquity onwards. However, these interpretations, which we consider certain, are in reality simple hypotheses based on criticizable readings and preconceived ideas. Indeed, the confrontation of both ancient and medieval literary sources with archaeological data raises questions and highlights uncertainties and contradictions concerning the modal-

ity and the time of this change. This approach allows us to develop a new approach affirming that the city called «Tripoli», evoked in the narrative of the Arab-Muslim conquest, actually designates the city of Leptis (Lebda) which shared the name «Tripoli» with the province of which it was the metropolis until 131–132 H./749. In return, from that date, the old Oea, having been raised to the rank of provincial metropolis at the expense of Leptis (Lebda – the old Tripolis), retains only the name «Tripoli». This phenomenon is explained by the ancient habit of confusing the names of provinces and capitals, which still persisted into the early Middle Ages. This new approach justifies the need not to adopt indiscriminately and without criticism the hypotheses put forward by our predecessors.

Bibliographie

Sources

- Ibn Al-Athîr 1965** I. D. A. Ibn Al-Athîr, *Al-Kâmil fi l-Tâ'rikh* (Beyrouth 1965)
- Al-Bakrî 1968** A. U. Al-Bakrî, *Al-Moghrib fi dhikri Ifriqiya wal-Maghreb Jo'z'n min Kitâb al-masâlik w-al-mamâlik* (Leyde 1968)
- Al-Balâdhurî 1957** Al-Balâdhurî, *Kitâb Futûh al-Buldân*, éd. Ab.Tabâ'a wa O. Tabâ'a (Beyrouth 1957)
- Aur. Vict. 1846** S. Aurelius Victor, *Histoire des Césars*, trad. Par M. N. A. Dubois (Paris 1846)
- Aur. Vict. 1975** S. Aurelius Victor, *Livre des Césars*, éd. P. Dufraigne (Paris 1975)
- Ibn Abd al-Hakam** A. K. A. Ibn Abd al-Hakam, *Futûh misr wa akhbâroha*, manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France – Paris, département des manuscrits orientaux; manuscrit n° Arabe 1687 (copié en 776 de l'Hégire); manuscrit n° Arabe 1668 (copié en 887 de l'Hégire)
- Ibn Abd al-Hakam 1999** A. K. A. Ibn Abd al-Hakam, *Futûh Misr wa 'l-Maghreb*, éd. Ch. Torrey (Le Caire 1999)
- Ibn Khayyât 1977** Kh. Ibn Khayyât, *Târikh Kalîfa Ibn Khayyât* (Beyrouth 1977)
- Ibn Khurdâdhbah s. D.** A. K. A. Ibn Khurdâdhbah, *Al-Masâlik wal-Mamâlik*, *Maktabat al-Thakâfa al-Diniya*, s. D.
- Al-Khurkhî 1961** I. Al-Khurkhî, *Kitâb al-Masâlik wal Mamâlik*, *al-Jomhouriya al-Arabiya al-Motahida* (Le Caire 1961)
- Al-Kindî 1908** A. O. M. Al-Kindî, *Kitâb al-Wulât wa Kitâb al-Kudhât* (Beyrouth 1908)
- Al-Makrîzî 1998** T. D. Al-Makrîzî, *Al-Mawâ'ith wal-I'tibâr bi dhikri Al-khutât wal-Athâr*, éd. M. A. Bidhoun (Beyrouth 1998)
- Al-Malikî 1983** A. B. A. Al-Malikî, *Kitâb riyâd al nufûs fi tabaqât 'Ulamâ' al-Qayrawân wa Ifriqiya*, éd. B. Bakkouch (Beyrouth 1983)
- Ibn Mandhûr 2003** A. F. J. A. Ibn Mandhûr, *Lisân al-Arab* (Beyrouth 2003)
- Al-Mas'udî 1863** Al-Mas'udî, *Les Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille (Paris 1863)
- Léon 1956** H. W. F. Léon, *L'Africain*, *Description de l'Afrique*, nouvelle édition traduite de l'italien par A. Epaulard et annotée par A. Epaulard, Th. Monad, H. Lhote et R. Mauny (Paris 1956)
- Marmol y Carvajal 1967** C. Marmol, *Description générale de l'Afrique*, trad. Par Perrot d'Ablancourt (Paris 1967)
- Proc. 1832** Procope, *Histoire de la guerre des Vandales*, traduit par M. Dureau de la Malle (Paris 1832)
- Proc. 1961** Procope de Césarée, *De Aedificiis*, Livre VI, traduction Anglaise: *Buildings*, H. B. Dewing (Londres 1961)

- Al-Raqîq 1990** A. I. I. Al-Raqîq al-Qayrawânî, Tâ'rih Ifriqiya wal-Maghreb, éd. Critique par A. A. Zaydan et E. O. Musa (Beyrouth 1990)
- At-Tijâni 1968** A. M. A. At-Tijâni, Ar-Rihla, éd. H. H. Abdelwahâb (Tunis 1968)
- Yâkut al-Hamawî 1955** Ch. A. Yâkut al-Hamawî, Mo'jim al-buldân (Beyrouth 1955)

Les études

- Al-Ajjâbî 1996** H. Al-Ajjâbî, Jami' al-Maskûket al-Arabiya bi Ifriqiya (Tunis 1996)
- Aiello 2004** V. Aiello, I Vandali nel mediterraneo e la cura del limes, dans: M. Khanoussi – P. Ruggeri – C. Vismara (éds.), Africa Romana Ai confini dell'Impero. Contatti, scambi conflitti. Atti del XV convegno di studio. Tozeur, 11–15 dicembre 2002 (Rome 2004) 723–740
- Amoûra 1993** A. M. Amoûra, Tarabuls al- madîna al-'arabiya wa mi'mârûha al-islâmî (Tripoli 1993) [en arabe]
- Aurigemma 1916** S. Aurigemma, Le fortificazioni della città di Tripoli, Notiziario archeologico del Ministero delle Colonie 2, 1916, 217–300
- Ben Abbès 2004** M. Ben Abbès, L'Afrique Byzantine face à la conquête Arabe. Recherche sur le VII^{ème} siècle en Afrique du Nord (Thèse pour le doctorat en Histoire, Université Paris X- Nanterre, Février 2004)
- Bresc 2007** C. Bresc, L'Ifriqiya des Wullâts Umayyades et 'Abbasides. Le monnayage arabe réformé (98–184/714–800), Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie II. Monnaies islamiques, publié par la Banque Centrale de Tunisie sous la direction de Abdelhamid Fenina (Tunis 2007) 17–42
- Callu 1996** J. P. Callu, Cités et provinces. Des confusions toponymiques, dans: Cl. Lepelley (éd.), La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale de la fin du III^e siècle à l'avènement de Charlemagne. Actes du colloque tenu à l'Université de Paris X-Nanterre les 1–3 avril 1993 (Bari 1996) 15–23
- Chastagnol 1967** A. Chastagnol, Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine, AntAfr 1, 1967, 119–134
- Christides 2000** V. Christides, Byzantine Libya and the March of the Arabs towards the West of North Africa, BARIntSer 851 (Oxford 2000)
- Christides 2002** Encyclopédie de l'Islam X, nouvelle édition (2002) 229–231 s. v. Tarabulis (V. Christides)
- Cirelli 2001** E. Cirelli, Leptis Magna in età islamica. Fonti scritte e archeologiche, Archeologia Medievale 28, 2001, 423–440
- Courtois 1995** Ch. Courtois, Les vandales et l'Afrique, Arts et métiers graphiques (Paris 1995)
- Della Cella 1823** P. Della Cella, Voyage De Tripoli De Barbarie aux frontières occidentales de l'Égypte en 1817, rédigé en forme de lettres adressées à M. D. Viviani, professeur de botanique et d'Histoire naturelle à Gênes; traduit de l'Italien par M. E. A. D., in Nouvelles Annales des Voyages, de La Géographie et de l'Histoire, (Paris 1823)
- Diehl 1896** Ch. Diehl, L'Afrique Byzantine (Paris 1896)
- Divita-Evrard 1985** G. Divita-Evrard, L. Volusius Bassus Cerialis, légat du proconsul d'Afrique Claudius Aurelius Arostobulus et la création de la province de tripolitaine, dans: A. Mastino (éd.), L'Africa romana. Atti del II convegno di studio, Sassari, 14–16 dicembre 1984 (Sassari 1985) 149–177
- Dozy 1881** R. Dozy, Supplément aux dictionnaires arabes. Reproduction de l'édition originale Librairie du Liban, Beyrouth (Leyde 1881)
- Duval 2000** N. Duval, La discussion de N. Duval, AntTard 10, 2000, 51 s.
- Elmayer 2001** A. F. Elmayer, Al-Hadhâra al-finîqiya fi Libya (Benghazi 2001)
- Fenina – Khiri 2007** A. Fenina – A. Khiri, Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie II. Monnaies islamiques (Tunis 2007)
- Ghodhbane 2017** M. Ghodhbane, Un fals Umayyade rare au nom d'Atrablus/Tripoli. Type, conjoncture et d'atelier, Africa 24, 2017, 209–226
- Goodchild 1967** R. G. Goodchild, Byzantines, Berbers and Arabs in 7th-century Libya, Antiquity 41, 1967, 114–124
- Goodchild – Ward-Perkins 1953** R. G. Goodchild – J. B. Ward-Perkins, The Roman and Byzantine Defences of Lepcis Magna, BSR 21, 1953, 42–73
- Ibrâhîm 1983** N. A. Ibrâhîm, al-mafhûm al-loghawî wal-istilâhi li-rîf wa-sawâd 'inda al-Arab, Majalit al-Mojama'a al-'ilmî al-Iraqî, XXIV 1, 1983, 215–231
- Kenrick 1986** P. M. Kenrick, Excavations at Sabratha 1948–1951. A Report on the Excavations Conducted by Dame Kathleen Kenyon and Ward-Perkins, JRS Monographs 2 (Londres 1986)
- Laronde – Rigaud 1992** A. Laronde – Ph. Rigaud, Les côtes de la Libye d'après un portulan du XIII^e siècle, dans: A. Mastino (éd.), L'Africa romana. Atti dell'IX Convegno di studio, Nuoro 15–17 dicembre 1991 (Sassari 1992) 743–756
- Leone 2001** A. Leone, Evolution and Change. Town and Country in Late Antique North Africa (thesis submitted for the degree of doctor of philosophy at the University of Leicester, may 2001)
- Lepelley 1981** Cl. Lepelley, Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire II. Notices d'histoire municipale (Paris 1981)

- Lézine 1968** A. Lézine, Tripoli notes archéologiques, *LibyaAnt* 5, 1968, 55–67
- Mattingly 1995** D. J. Mattingly, Tripolitania (Londres 1995)
- Modéran 1999** Y. Modéran, Les Frontières mouvantes du royaume Vandale, dans : C. Lepelley – X. Dupuis (éds.), Actes de Colloque Frontières et limites géographiques de l’Afrique du Nord Antique. Hommage à Pierre Salama (Paris 1999) 241–263
- Modéran 2002** Y. Modéran, L’établissement territorial des vandales en Afrique, *AntTard* 10, 2002, 87–122
- Motzo 1936** B. R. Motzo, Il compasso da navigare. Opera italiana della metà del secolo XIII, Archivio storico sardo (Cagliari 1936)
- Pringle 1981** D. Pringle, The Defence of Byzantine Africa from Justinian to the Arab Conquest. An Account of the Military History and Archeology of the African Provinces in the Sixth and Seventh Centuries, BARIntSer 99 (Oxford 1981)
- Reynolds – Ward-Perkins 1952** J. M. Reynolds – J. B. Ward-Perkins, Inscriptions of Roman Tripolitania (Rome 1952)
- Romanelli 1916** P. Romanelli, Scavi e scoperte nella città di Tripoli, *Notiziario archeologico del Ministero delle Colonie* 2, 1916, 300–364
- Salama 1968** P. Salama, Déchiffrement d’un milliaire de Lepcis Magna, *LibyaAnt* 2, 1965, 39–45
- Vita-Finzi - Brogan 1965** C. Vita-Finzi – O. Brogan, Roman Dams on the Wadi Megenin, *LibyaAnt* 2, 1965, 65–71
- Walker 1956** J. Walker, A Catalogue of the Arab-Byzantine and Post-Reform Umayyad Coins, Catalogue of the Muhammadan Coins in the British Museum 2 (Londres 1956)
- Zuckerman 2000** C. Zuckerman, La haute hiérarchie militaire en Afrique Byzantine, *AntTard* 10, 2000, 169–175

Adresse

Hafed Abdouli
 Maître-assistant
 Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax
 Université de Sfax
 Route de l’aéroport – Km 4.5, 3000 Sfax B.P. 1168
 3000 Sfax
 Tunisie
 hafed_abdouli@yahoo.fr

